



DOSSIER DE PRESSE

CHAUD DEDANS !

Dans une France à +4 °C, les animaux vont suffoquer

Une campagne pour une prise en compte des fortes chaleurs dans l'élevage et le transport d'animaux d'élevage par l'ONG WELFARM





SOMMAIRE

QUI EST WELFARM ?	3
LE CONTEXTE ET LES DEMANDES DE WELFARM EN BREF	4
LA CAMPAGNE « CHAUD DEDANS ! »	5
LES CONSÉQUENCES DES FORTES CHALEURS SUR LES ANIMAUX.....	9
QUELLES MESURES EXISTENT À CE JOUR ?.....	12
NOS DEMANDES POUR L'ÉLEVAGE ET LE TRANSPORT.....	15

QUI EST WELFARM ?

Créée en 1994, l'association WELFARM œuvre à une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport, abattage).

L'association défend la cause des animaux d'élevage auprès du grand public, des acteurs des filières professionnelles (éleveurs, industrie agro-alimentaire, grande distribution) et auprès des organismes institutionnels et instances gouvernementales.

Welfarm fait notamment partie :

- de la commission « bien-être animal » au sein du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) ;
- de France Nature Environnement (FNE) ;
- du Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb) ;
- du Comité d'orientation thématique santé, alimentation et bien-être des animaux de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) ;
- d'Eurogroup for Animals (fédération des associations européennes de protection animale) ;
- de la World Animal Foundation (fédération des associations mondiales de protection animale) ;
- de la plateforme sur le bien-être animal de la Commission européenne ;
- de l'Association Étiquette Bien-Être Animal (AEBEA) ;
- de l'Aquatic Animal Alliance (AAA) ;

En parallèle, depuis 2003, Welfarm collabore avec les forces de l'ordre et les sensibilise à la réglementation protégeant les animaux en cours de transport. Une brochure présentant cette réglementation de manière synthétique et explicite a été distribuée à 4 000 brigades de gendarmerie.

Pour faire changer les pratiques et inciter à une consommation responsable, Welfarm argumente ses revendications en s'appuyant sur les connaissances scientifiques, et privilégie une communication axée sur une différenciation valorisante des alternatives aux pratiques qu'elle dénonce.

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique, Welfarm agit uniquement grâce à la générosité publique (dons, parrainage d'animaux, legs, donations et assurances-vie).

L'association Welfarm est agréée par le Don en confiance. Ce label garantit la gestion rigoureuse de l'association et sa transparence financière à l'égard de ses donateurs.

LE CONTEXTE ET LES DEMANDES DE WELFARM EN BREF

La période de 2015 à 2022 correspond aux huit années les plus chaudes jamais enregistrées. 2022 est une année record : Météo France indique qu'il s'agit de l'année la plus chaude jamais enregistrée en France, et aussi l'une des plus sèches, marquée notamment par trois vagues de chaleur particulièrement importantes¹. Sous l'effet du changement climatique, les températures vont continuer d'augmenter au cours des prochaines décennies tout comme la fréquence et l'intensité des phénomènes climatiques. Les animaux sont sensibles aux fortes chaleurs. Leur bien-être est menacé. Or, les mesures mises en place dans les élevages sont insuffisantes.

Welfarm relance cet été sa campagne « Chaud Dedans ! », initiée en 2022. **L'objectif consiste à demander aux pouvoirs publics l'arrêt des transports d'animaux d'élevage par fortes chaleurs et à pousser vers un modèle d'élevage plus respectueux du bien-être des animaux, plus résilient aux effets du réchauffement climatique et à même de minimiser le plus possible les souffrances des animaux lors des vagues de chaleur.**

Ainsi, au travers de cette campagne, Welfarm souhaite mettre l'accent sur des mesures pour protéger les animaux des températures extrêmes et leur laisser la possibilité d'exprimer les comportements naturels qui leur permettent de réguler leur température corporelle. Il s'agit de demandes pour lesquelles Welfarm se bat depuis de nombreuses années :

- réduction des densités (ce qui implique donc plus d'espace par animal dans les bâtiments et dans les bassins d'élevage) ;
- accès au plein air, avec un parcours extérieur aménagé et ombragé pour les animaux terrestres et à des bassins aménagés et dotés de zones d'ombre pour les poissons ;
- arrêt du transport d'animaux par fortes chaleurs ;
- interdiction du transport d'animaux vers les pays tiers de l'Union européenne.

Nous agissons auprès des pouvoirs publics pour que nos recommandations soient intégrées au Plan national vagues de chaleur et au nouveau **Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3)**, annoncé par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, le 30 janvier 2023, et qui sera présenté d'ici à la fin de l'année. Il s'agit d'une opportunité pour faire évoluer les conditions d'élevage et de transport d'animaux vers une meilleure prise en compte du bien-être animal.

Outre les pouvoirs publics, la campagne vise également le grand public. Les menaces que font peser le réchauffement climatique sur le bien-être des animaux d'élevage sont en effet encore trop peu connues. Par

¹ Organisation Météorologique Mondiale. Press Release Number: 12012023. 12 janvier 2023.

cette campagne, nous menons donc notre mission d'information et de sensibilisation du public et nous l'invitons à soutenir nos demandes :

- › en signant [notre pétition](#) ;
- › en participant à la consultation publique mise en ligne par le Ministère de la Transition écologique depuis le 23 mai et jusqu'à la fin de l'été, pour préparer l'élaboration du nouveau plan d'adaptation au changement climatique de la France (PNACC-3). Alors que le Gouvernement envisage un scénario de réchauffement à + 4 °C pour 2100, nous demandons une transformation structurelle du secteur de l'élevage à la fois émetteur et vulnérable, pour faire correctement face aux conséquences du réchauffement, tout en allant aussi vers un plus grand respect du bien-être animal. Nous mettons à disposition de toutes et tous un kit de participation pour les accompagner dans leurs réponses.

LA CAMPAGNE « CHAUD DEDANS ! »

Pourquoi une campagne sur l'élevage et le transport d'animaux en période de fortes chaleurs ?

Le rapport de 2021 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) réaffirme l'existence d'un **lien solide entre réchauffement climatique et hausse de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes** (pics de chaleurs, canicules...)². En outre, dans son rapport, quel que soit le scénario envisagé, la température moyenne continuera d'augmenter dans les années à venir.

Le réchauffement climatique a également un impact sur la **température des océans, des eaux et des rivières**. Par exemple, en 2020, la température moyenne des océans était de 14,4 °C, ce qui constitue un record. Il y a 20 ans, cette température était de 13,8 °C³. Précisons également que le réchauffement climatique provoque l'acidification et la baisse de la quantité d'oxygène dans l'eau.

Le réchauffement est **une menace pour le bien-être des animaux, terrestres comme aquatiques**. Un rapport⁴ souligne en particulier **la nécessité de mettre en œuvre des mesures préventives pour limiter l'impact des fortes chaleurs en élevage**. Il pointe notamment les problèmes de surmortalité des volailles dans les élevages en bâtiments, à cause des fortes densités. L'existence de ce rapport, ainsi que celle d'un groupe de travail piloté par le ministère de la Transition écologique en mars 2020, témoigne de la volonté des pouvoirs publics de se saisir de ces questions.

² <https://yaleclimateconnections.org/2019/06/heat-waves-and-climate-change-is-there-a-connection/>

³ <https://www.france24.com/fr/france/20220209-r%C3%A9chauffement-climatique-10-chiffres-pour-comprendre-pourquoi-les-oc%C3%A9ans-sont-sous-tension>

⁴ CGAAER, Rapport de mission d'expertise et de conseil n°20030 - « Mission d'appui à la direction générale de l'Alimentation (DGAL) portant sur l'élaboration d'un plan national de prévention et de gestion des conséquences de futurs épisodes de vagues de chaleur », décembre 2020.

Welfarm agit avec force pour que le Gouvernement adopte des mesures d'ampleur à même de protéger les animaux contre les futures vagues de chaleur.

À quel point le phénomène est-il important ?

La période de 2015 à 2022 correspond aux huit années les plus chaudes jamais enregistrées par l'Organisation météorologique mondiale. L'été 2020 a lui aussi été marqué par **trois vagues de chaleur**, dont une particulièrement sévère dans le **nord de la France**.

L'été 2019 a ainsi été marqué par deux canicules très étendues et intenses après un été 2018 déjà caractérisé par des températures extrêmes. Les épisodes caniculaires de 2019 ont fortement impacté le secteur de l'élevage, entraînant une **surmortalité de l'ordre de 40 % dans les élevages de porcs et de volailles**⁵.

Enfin, l'été 2022 détient un triste record. Météo France indique qu'il s'agit de l'année la plus chaude jamais enregistrée en France, et aussi l'une des plus sèches, marquée notamment par trois vagues de chaleur particulièrement importantes, des sécheresses et des gigantesques feux de forêt, avec des centaines de milliers d'hectares partis en fumée. Les conditions météorologiques exceptionnelles ont constitué pour beaucoup une prise de conscience de la réalité des effets du réchauffement climatique et de l'urgence d'agir aujourd'hui. Les animaux terrestres et aquatiques ont également souffert des fortes chaleurs et d'importantes surmortalités ont été à déplorer. À titre d'exemple, le 18 juillet 2022 en Bretagne, la canicule a mis au tapis au moins 1 500 tonnes de volailles dans 130 élevages⁶

Avec de telles prévisions, il est plus qu'urgent de mettre en place des mesures à même de limiter de manière durable et efficace l'impact des vagues de chaleur à venir sur les animaux.

En 2100, une France à + 4 °C ?

Dans le but de servir de base au nouveau plan d'adaptation au changement climatique, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, a lancé un travail sur une trajectoire de référence en matière d'adaptation au changement climatique, avec deux scénarios de réchauffement à + 2 °C et + 4 °C d'ici à 2100. Le premier scénario correspond au respect de l'accord de Paris. Le deuxième, bien que qualifié par le ministre de pessimiste, correspond à un scénario de réchauffement tendanciel, où les émissions de gaz à effet de serre se maintiennent au même niveau qu'aujourd'hui. Par ailleurs, il s'agit d'une moyenne sur l'année alors que la prise en compte de la saisonnalité est très importante. Dans une trajectoire à + 4 °C d'ici la fin du siècle, les températures atteindraient + 5,1 °C en été.

⁵ Rapport du CGAAER, décembre 2020.

⁶ Pascal Le Douarin, «L'équarissage est-il en surchauffe ?», Pleinchamp, 30 août 2022

Fixer la trajectoire est la première étape pour envisager les impacts du changement climatique et faire la synthèse des vulnérabilités. À +4 °C, la France ne sera plus la même. Les conséquences sont trop nombreuses pour être toutes listées mais on peut noter que : le nombre de jours de vague de chaleur sera multiplié par au moins cinq, le nombre de nuits tropicales (température supérieure à 20 °C) sera en hausse, les situations de pénurie d'eau se multiplieront, le paysage agricole sera considérablement modifié...

Et en Bretagne ?

A priori, la Bretagne ne semble pas être la région la plus sujette aux vagues de chaleur. Pourtant, d'après les prévisions, même si la première région d'élevage demeurera l'une des régions les plus fraîches de France, elle ne sera nullement épargnée par ce phénomène.

Ainsi, le rapport du CGAAER cite la Bretagne parmi les cinq régions les plus impactées par les surmortalités animales entre les étés 2018 et 2020 avec **328,6 tonnes de carcasses enlevées**⁷.

Pourquoi la Bretagne, région la plus fraîche selon les prévisions, est-elle si impactée par les surmortalités animales ?

La réponse est simple : élevages intensifs, densités élevées, mesures d'adaptation au changement climatique insuffisantes...

Quel est l'objectif de la campagne ?

L'objectif de la campagne est de sensibiliser le grand public à la question de l'élevage et du transport par fortes chaleurs et de lui faire prendre conscience de la menace que représente le réchauffement climatique pour les animaux.

Il n'est pas attendu du public qu'il adapte ses actes d'achat et de consommation dans une logique de consomm'action. En revanche, nous lui demandons de montrer son soutien à nos messages, notamment en signant notre pétition, afin de pouvoir les transmettre avec un maximum de poids aux pouvoirs publics.

Par ailleurs, à l'aide de notre kit de participation, nous lui demandons de porter la voix des animaux d'élevage et de relayer nos demandes au travers de la consultation publique, dont les résultats seront utilisés pour concevoir le troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3).

⁷ Voir Tableau page 15 du rapport du CGAAER



Comment va se dérouler la campagne ?

À l'aide d'un rapport contenant nos recommandations relatives à l'élevage et au transport d'animaux par fortes chaleurs, Welfarm continue son travail de plaidoyer auprès du Gouvernement pour faire entendre ses demandes. Nos propositions s'inscrivent pleinement dans la stratégie d'adaptation au changement climatique de la France, puisqu'elles ont pour objectif d'améliorer la résilience des systèmes d'élevage au changement climatique afin d'assurer un plus grand bien-être aux animaux.

Cette année, l'objectif de Welfarm est de massifier la mobilisation autour de ces demandes, en incitant ses sympathisants à faire entendre leurs voix dans le cadre de la consultation publique sur le PNACC-3, ouverte à tous et mise en ligne jusqu'à la fin de l'été.

En parallèle, des actions pour informer le grand public sont prévues : il s'agit de le sensibiliser à la question de l'élevage et du transport par fortes chaleurs et de lui faire prendre conscience de la menace que représente le réchauffement climatique pour les animaux.

De l'événementiel est également prévu partout en France avec des stands, des actions de tractage et dans les festivals, afin d'informer le grand public et de lui faire connaître nos messages.

Enfin, sur les réseaux sociaux, de nombreux messages seront postés accompagnés du hashtag #ChaqueDegréCompte pour donner une visibilité à notre pétition officielle sur [urgence-climatique-animaux.fr](https://www.urgence-climatique-animaux.fr) ainsi qu'à nos revendications à destination des pouvoirs publics.

LES CONSÉ- QUENCES DES FORTES CHALEURS SUR LES ANIMAUX

Tous les animaux sont impactés par les fortes chaleurs, mais ceux qui ont le plus de mal à supporter ces conditions, du fait de leurs conditions d'élevage et de leur physiologie, sont les volailles, les cochons et les poissons. La campagne s'intéressera donc à toutes les espèces, mais nos messages portant sur l'élevage cibleront en priorité ces trois types d'animaux. Pour nos messages relatifs au transport en revanche, ils porteront sur tous les animaux d'élevage.

Pour lutter contre l'augmentation de la température corporelle, les animaux adoptent des comportements différents dans le but de refroidir leur corps (ex. déplacement dans des zones à l'abri du vent ou recherche d'ombre, augmentation de la consommation d'eau et baisse de la consommation d'aliments, augmentation ou réduction de l'activité locomotrice, adoption de postures particulières...). Ces mécanismes naturels de lutte contre la chaleur peuvent être mis à mal par les conditions d'élevage et de transport.

Chez les volailles

Les volailles ont une température de confort comprise entre 10 et 30 °C (en fonction de l'âge). Les volailles soumises à des conditions de stress thermique passent moins de temps à se nourrir et à se déplacer. Elles boivent plus et halètent beaucoup. Afin de permettre à leur corps de réguler la température, elles relèvent leurs ailes et se reposent⁸.

On constate également, lors d'épisodes de fortes chaleurs, une surmortalité des volailles⁹ : chaque année, des centaines de milliers d'entre elles meurent dans les élevages intensifs lors des périodes de canicule en France. Enfin, plusieurs études montrent que les souches de volailles à croissance rapide sélectionnées actuellement produisent plus de chaleur corporelle. Cela s'explique par leur plus grande activité métabolique¹⁰ qui augmente les difficultés des animaux à faire baisser leur température corporelle.

Pour éviter ces phénomènes de surmortalité, il est par conséquent nécessaire de laisser plus d'espace aux volailles dans les bâtiments et de leur garantir un accès au plein air avec des zones d'ombre. Des aménagements devront également être faits pour que les oies et les canards puissent se rafraîchir dans des zones de baignade et que les poules, poulets, cailles, etc. puissent prendre des bains de poussière et déployer leurs ailes.

⁸ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4494392/>

⁹ Bohler M., Chowdhury VS., Cline MA, Gilbert ER. Heat Stress Responses in Birds: A Review of the Neural Components. *Biology* 2021, 10(11), 1095; <https://doi.org/10.3390/biology10111095>

¹⁰ Settar P, Yalcin S, Turkmut L, Ozkan S., Cahanar A. Season by genotype interaction related to broiler growth rate and heat tolerance. *Poult. Sci.* 1999;78:1353–1358. Deeb N., Cahanar A. Genotype-by-environment interaction with broiler genotypes differing in growth rate. 3. Growth rate and water consumption of broiler progeny from weight-selected versus nonselected parents under normal and high ambient temperatures. *Poult. Sci.* 2002;81:293–301.

Chez les cochons

Les cochons sont très sensibles aux coups de chaleur et peuvent en mourir, leur température de confort étant comprise entre 18 et 25 °C. Le stress thermique induit une baisse de la consommation de nourriture et une réduction de l'activité locomotrice. Lors des épisodes de forte chaleur, le rythme respiratoire s'accélère et il y a vasodilatation (augmentation du diamètre des vaisseaux sanguins) permettant de dissiper plus facilement la chaleur.

Néanmoins, l'évaporation d'eau s'effectue au niveau pulmonaire puisque les capacités de sudation des cochons sont faibles. L'animal va changer de posture et éviter les contacts avec les congénères. Du fait de sa très faible capacité de sudation, le cochon a besoin de boue pour humecter sa peau et se refroidir.

En d'autres termes, lorsque les cochons sont élevés en bâtiment, qui plus est sur caillebotis (comme 95% des porcs en France), ils ne disposent pas d'un environnement qui leur permet de se rafraîchir naturellement. En particulier lors des fortes chaleurs, il est nécessaire d'assurer plus d'espace par animal dans les bâtiments, en limitant les densités autorisées. Les porcs ont par ailleurs besoin d'avoir accès à un espace en plein air ombragé et aménagé (par exemple, avec des bauges pour qu'ils puissent faire des bains de boue afin de s'hydrater).

Chez les poissons

La zone de confort thermique des poissons varie en fonction de l'espèce. Parmi les espèces de poissons, certaines vont être plus sensibles aux fortes chaleurs, comme les truites et les saumons habitués aux eaux froides, contrairement aux bars et dorades présents dans le bassin méditerranéen. Pour les salmonidés¹¹ d'élevage, il est recommandé de maintenir la température de l'eau entre 4 °C et 18 °C, en fonction de l'espèce et du stade de la vie. Pour les truites arc-en-ciel, la zone de confort varie entre 0 °C et 20 °C en fonction de l'âge ; pour les saumons atlantiques, cette zone se situe entre 4 °C et 18 °C en fonction de l'âge. Les élevages de salmonidés sur le littoral français sont ainsi très peu nombreux en raison de la température de l'eau trop élevée pour eux.

La température des poissons varie en outre en fonction de la température de l'eau. Une augmentation de la température au-delà d'un certain seuil entraîne une baisse de l'activité physique ainsi qu'une baisse, voire un arrêt total, de l'alimentation.

De plus, une augmentation de la température induit une diminution de l'oxygène dans l'eau ainsi que la prolifération d'algues. Les poissons en manque d'oxygène vont alors accélérer les battements operculaires¹²

¹¹ Les salmonidés sont une famille de poissons à nageoires rayonnées, dont les saumons et les truites font partie.

¹² Les poissons disposent d'opercules, situés entre leur tête et leur corps. Mobiles et le plus souvent solides, ils permettent aux

afin de faire circuler plus d'eau vers leurs branchies et de s'oxygéner. Un des mécanismes de lutte contre les coups de chaleur est de rester en profondeur pour se protéger, évitant les rayons du soleil et, de fait, les coups de soleil. Ce déplacement n'est pas toujours possible dans les bassins de fermes piscicoles.

Il est par conséquent nécessaire que les bassins de pisciculture soient suffisamment profonds et qu'une partie de leur surface soit ombragée. Fournir des zones d'ombrage aux poissons permet aussi de limiter le développement d'algues qui nuisent à la qualité de l'eau. Puisque le taux d'oxygène de l'eau diminue avec l'augmentation de la température, les bassins devraient également être équipés de dispositifs d'oxygénation de l'eau.



QUELLES MESURES EXISTENT À CE JOUR ?

S'agissant des pratiques d'élevage, les textes en vigueur imposent de maintenir les animaux dans des conditions compatibles avec les impératifs de leur espèce¹³ et de disposer d'installations ou de dispositifs à même d'éviter les souffrances qui pourraient résulter des variations climatiques¹⁴.

Il en va de même pour le transport d'animaux. Les moyens de transports doivent être conçus et utilisés de telle sorte que les animaux soient protégés des températures extrêmes et variations climatiques¹⁵. Pour les transports de longue durée de plus de 8 heures, les camions doivent être munis de dispositifs de ventilation, de contrôle de la température, d'alerte et d'enregistrement des données afin que la température au sein de l'habitacle n'excède pas 30 °C, avec une tolérance de plus ou moins 5 °C¹⁶. Pour les trajets réalisés en intégralité en France, les animaux ne peuvent être transportés entre 13 et 18 h dans les départements placés en vigilance orange ou rouge la veille du départ, à moins que le camion ne soit équipé d'un double dispositif de ventilation et de brumisation¹⁷.

Malgré ce cadre réglementaire, chaque année, des millions d'animaux souffrent dans les élevages et durant les transports. L'augmentation de la fréquence des vagues de chaleur ne fera qu'accentuer les souffrances déjà connues et reconnues que subissent les animaux.

Mesures à court terme

Il existe des recommandations de l'État, des interprofessions et des instituts techniques agricoles pour réduire le stress thermique des animaux en cas de fortes chaleurs, qui reposent notamment sur la modification des paramètres d'ambiance dans les bâtiments et les camions.

Parmi les préconisations qui émanent de la filière et des pouvoirs publics, on note notamment les mesures suivantes (liste non-exhaustive) :

- la ventilation (augmentation du débit de ventilation et ajout de ventilateurs, ventilation naturelle et nocturne) ;
- la brumisation légère (pour les porcs) ;
- l'isolation et l'arrosage des bâtiments ;
- la diminution de l'intensité de l'éclairage artificiel ;
- le fractionnement de la distribution de la nourriture ;
- le nettoyage très régulier des litières paillées (pouvoir chauffant du fumier) ;

¹³ Code rural et de la pêche maritime, art. L. 214-1.

¹⁴ Code rural et de la pêche maritime, art. R. 214-17 ; arrêté du 25 octobre 1982 relatif à l'élevage, à la garde et à la détention des animaux (ann. I, ch. I, art. 1 ; ann. I, ch. IV)

¹⁵ Règlement (CE) n°1/2005, ann. II, ch. II, art. 1.1.

¹⁶ Règlement (CE) n°1/2005, ann. II, ch. VI, art. 3.

¹⁷ Arrêté du 22 juillet 2019 restreignant le transport routier d'animaux vertébrés terrestres vivants durant les épisodes caniculaires.

- la diminution des densités en bâtiment avant la période estivale ;
- la plantation d'arbres et de haies aux abords des bâtiments ;
- préférer la sortie des animaux la nuit.

Pour les transports :

- fournir plus d'espace au sol dans les camions ;
- vérifier le fonctionnement des ventilateurs ;
- vérifier l'abreuvement des animaux et charger des abreuvoirs et des bacs à eau supplémentaires à bord ;
- stationner le camion à l'ombre et perpendiculairement aux vents dominants et limiter le temps d'arrêt du camion.

Afin de gérer la surmortalité, et dans l'attente des services d'équarrissage, il est conseillé aux éleveurs de prévoir des moyens de stockage des cadavres. Dans certains cas, si les services d'équarrissage sont saturés, les éleveurs de volailles doivent **prévoir et identifier une zone d'enfouissement**. L'administration reconnaît donc explicitement que les fortes chaleurs peuvent conduire à la surmortalité des animaux, sans remettre en question le caractère sous-optimal des mesures déjà existantes.

Mesures à long terme

Quelques mesures de long terme sont aujourd'hui envisagées. Citons :

- l'installation de ventilateurs ;
- l'isolation thermique des bâtiments ;
- le fait d'acclimater les animaux¹⁸, c'est-à-dire d'habituer les animaux (en particulier les volailles et les lapins), dès leurs premières semaines, à supporter des températures plus élevées d'environ 2 à 3 degrés au-dessus des préconisations techniques.

¹⁸ <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4494392/>

Nous considérons que bien que nécessaires, les préconisations actuelles sont insuffisantes. Elles ne permettent pas de transformer profondément les systèmes d'élevage, condition nécessaire pour assurer d'une part, une adaptation au changement climatique optimale, en particulier dans une France à +4 °C en 2100, et d'autre part, des conditions de vie et de transport plus respectueuses du bien-être des animaux. Welfarm prône donc des mesures plus ambitieuses et pérennes pour venir compléter les préconisations déjà existantes et en renforcer la portée. Des dispositions fortes devraient en effet être prises pour garantir davantage le bien-être des animaux au stade de l'élevage et du transport en période de fortes chaleurs. Ces mesures ne devraient pas seulement s'apparenter à de bonnes pratiques mais être traduites sur le plan législatif et réglementaire.



NOS DEMANDES POUR L'ÉLEVAGE ET LE TRANSPORT

L'élevage

Pour les volailles :

Dans le cadre de cette campagne, dans le détail, nos demandes sont au nombre de trois.

1 / RÉDUIRE LES DENSITÉS EN ÉLEVAGE

La densité en élevage est la principale cause de surmortalité. Nous demandons donc de diminuer **les densités tout au long de l'année** afin que les élevages puissent réellement s'adapter à l'augmentation des températures sur le long terme.

2 / GARANTIR AUX ANIMAUX UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ À LEURS BESOINS

Environ 83 % des poulets de chair¹⁹ n'ont pas accès au plein air et ne peuvent pas exprimer leurs comportements naturels, dont le fait de battre des ailes pour réguler leur température. Les fortes densités concernent la grande majorité des élevages de volailles, toutes espèces confondues.

Aussi, en plus de leur laisser plus d'espace en intérieur, nous préconisons de laisser la possibilité aux animaux d'accéder à un parcours extérieur aménagé (ou au moins à un jardin d'hiver) pour les protéger au maximum de la chaleur et répondre au mieux à leurs besoins physiologiques et comportementaux. Les aménagements extérieurs devraient comprendre des :

- parcours arborés (ilots de végétation pour créer des microclimats plus frais et **zones d'ombrage** avec en priorité des arbres, des arbustes et des haies) en plus des abris artificiels ;
- zones de baignade pour les canards et les oies ;
- substrats pour les bains de poussière des poules, poulets, cailles (entretien des propriétés thermo-isolantes du plumage).

3 / PRIVILÉGIER LES RACES MIXTES

Les races utilisées le plus souvent pour la production de viande sont dites « souches à croissance rapide ». Des études montrent que les animaux issus de cette sélection auraient tendance à dégager plus de chaleur, en raison de leur activité métabolique plus forte.

¹⁹ <https://www.itavi.asso.fr/filieres-volailles-de-chair>

Nous demandons donc de privilégier les races mixtes afin de favoriser une plus grande diversité génétique.

4/ INTERDIRE LES MUTILATIONS

L'époinçage diminue la capacité des volailles à entretenir leur plumage. Or, un plumage en bon état participe à la thermorégulation de ces animaux.

Pour les cochons :

Pour maintenir leur température corporelle, les porcs doivent humecter leur peau. L'eau, en s'évaporant, refroidit le corps de l'animal. Ainsi, pour les cochons nos demandes détaillées sont les suivantes :

1 / RÉDUIRE LES DENSITÉS EN ÉLEVAGE

Il s'agit de demander aux pouvoirs publics de réduire les densités en élevage tout au long de l'année pour offrir plus d'espace par animal.

2 / GARANTIR AUX COCHONS UN ACCÈS À L'EXTÉRIEUR

Nous demandons que les cochons puissent accéder à un espace extérieur aménagé, ou au minimum à une courette, afin de les protéger au maximum de la chaleur et de répondre au mieux à leurs besoins physiologiques et comportementaux. Pour les cochons, il s'agit avant tout de leur offrir la possibilité de prendre un bain de boue ou de mettre à disposition des systèmes de douchettes. Il faudrait également leur offrir systématiquement un espace ombragé (en priorité avec des arbres, arbustes, haies...) pour qu'ils puissent se protéger des rayonnements solaires.



Mooky et Blue de la Hardonnerie, ferme refuge et éducative de Welfarm, bénéficient d'une mare de boue pour se rafraîchir et protéger leur peau.

Pour les poissons :

Dans le détail, nos demandes pour les poissons d'élevage sont les suivantes :

1 / RÉDUIRE LES DENSITÉS

Notre première demande consiste à solliciter une réduction des densités dans les bassins de pisciculture.

La réduction des densités permettrait de répondre aux besoins des poissons et notamment de :

- › limiter la pollution de l'eau ;
- › permettre un taux d'oxygénation de l'eau suffisant.

2 / AMÉNAGER LES BASSINS

Pour préserver le bien-être des poissons et pallier les pires pratiques qui peuvent leur être infligées, nous demandons :

- › de mettre en place des dispositifs d'oxygénation de l'eau, puisque le taux d'oxygène baisse avec l'augmentation de la température de l'eau et les besoins des poissons en oxygène augmentent ;
- › de s'assurer de l'ombrage des bassins. L'ajout de structures ombrageuses permet de fournir aux poissons des zones où l'eau est un peu moins chaude. En limitant la photosynthèse, les zones d'ombres limitent également le développement des algues, diminuant ainsi les baisses d'oxygène estivales ;
- › d'offrir une profondeur suffisante pour maintenir une température plus fraîche dans les zones plus profondes.

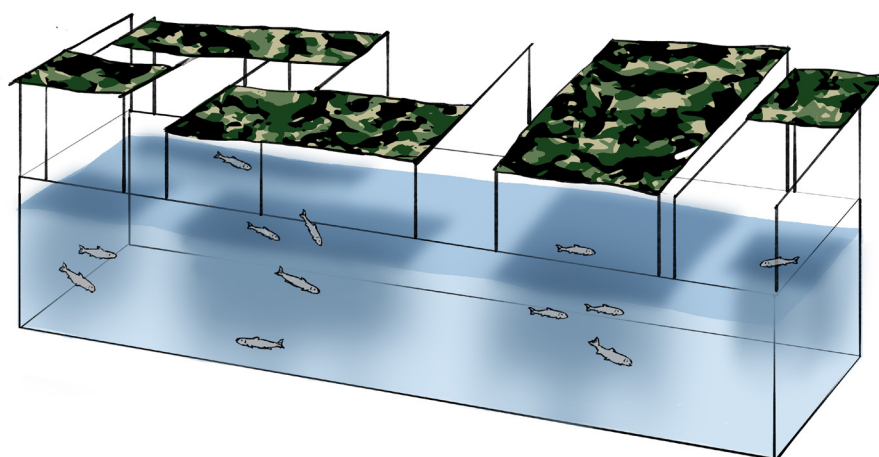


Schéma d'aménagement de zones ombragées pour les bassins

3 / CHOISIR LES ESPÈCES EN ÉLEVAGE EN FONCTION DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES.

Certains poissons sont biologiquement plus adaptés aux températures élevées. Les bars et daurades sont des espèces d'eau chaude et ils seront donc moins sensibles à l'augmentation de la température de l'eau. Ainsi, à moins d'une vague de chaleur sévère, ces espèces ne sont pas particulièrement à risque, contrairement aux salmonidés, dont les truites et saumons.

Le transport

Les animaux peuvent aussi souffrir de la chaleur pendant leur transport. En se basant sur les dernières données scientifiques, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a déterminé les seuils de températures minimaux et maximaux à partir desquels les espèces animales transportés souffrent de stress thermique. Ainsi :

- › les bovins, chevaux et cochons ne devraient jamais être transportés au delà de 25 °C ;
- › les truies au-delà de 22 °C ;
- › les moutons (non tondus) au-delà de 28 °C ;
- › les lapins et les volailles en-dessous de 10 °C.

Pourtant, le règlement européen encadrant le transport d'animaux autorise leur transport jusqu'à 30 °C à l'intérieur de l'habitable, avec une tolérance de plus 5 °C. Cette disposition est ainsi obsolète, en plus de ne pas toujours être respectée en pratique.

Les dispositions qui ont été, en plus, prises par la France ne donnent pas davantage satisfaction. Les transports d'animaux sont interdits par un arrêté lorsqu'ils se produisent entre 13 et 18 heures dans les départements placés en vigilance orange et rouge la veille du départ. Or, les températures peuvent pourtant, bien sûr, dépasser 30 °C en dehors de cette unique plage horaire. En outre, les trajets peuvent toujours avoir lieu, y compris entre 13 et 18 heures, lorsque le camion se dote d'un double dispositif de brumisation et de ventilation.

Par ailleurs, les transports à destination des pays tiers de l'Union européenne (Algérie, Maroc, Turquie...) se font dans d'atroces conditions. En effet, ces trajets peuvent durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines, alterner voyage par route et par mer et nécessiter de longs temps d'attente aux frontières. Très souvent, aucune limitation de température n'est imposée une fois les animaux arrivés à destination dans les pays tiers. En bref, les animaux transportés endurent des souffrances supplémentaires, pendant de longues heures...

C'est pourquoi Welfarm souhaite, dans le détail :

- › l'arrêt de tous les transports d'animaux organisés par fortes chaleurs. Pour cela, Welfarm demande l'introduction de limites de températures extérieures minimales et maximales pour autoriser les transports d'animaux en tenant compte des besoins spécifiques des espèces ;
- › l'interdiction des exportations d'animaux à destination des pays tiers, comme ce que font d'autres États membres, à l'image du Luxembourg ;
- › qu'un plan d'urgence accompagne systématiquement tous les transports d'animaux avec des mesures dédiées aux fortes chaleurs, à titre transitoire.



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242
57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 66 16 33
Contact presse : presse@welfarm.fr

welfarm.fr

| [URGENCE-CLIMATIQUE-ANIMAUX.FR](https://www.urgence-climatique-animaux.fr) |

*Toute l'actualité de la campagne à suivre
sur les réseaux sociaux de WELFARM*

